

Séance du 26 mars 2009

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Statuts types pour les laboratoires hors Unité Mixte de Recherche (UMR)

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

M. MILLOT, Vice-président chargé de la Recherche et de la Valorisation, présente le projet de statuts types des laboratoires présentés au préalable au conseil scientifique du 19 juin 2008 et à la commission des statuts réunie le 29 janvier 2009. Ce texte permet une harmonisation des statuts et laissent la possibilité d'une adaptation au laboratoire concerné.

Les ajouts suivants sont demandés par les conseillers et ainsi rédigés :

Art. 6 : « sont membres de droit, sans voix délibérative : le Président de l'université, le secrétaire général, l'agent comptable **et le directeur de l'UFR, le cas échéant** ».

Art. 13 : « le comité scientifique est composé du Président de l'université ou de son représentant, du directeur de laboratoire, **des directeurs adjoints du laboratoire** »....

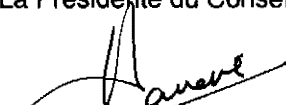
Art. 15 : « Le comité scientifique avant la date fixée. **Il est présidé dans la mesure du possible par un membre extérieur choisi parmi les 4 personnalités extérieures du comité scientifique** ».

Le Conseil d'Administration,

APRES EN AVOIR DELIBERE, ET SOUS CES MODIFICATIONS, **APPROUVE LES STATUTS TYPES DES LABORATOIRES A L'UNANIMITE DES VOIX.**

Fait à Valenciennes, le 14 avril 2009

La Présidente du Conseil d'Administration,



Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 5/5/2009